**SCIENCE-POLITIQUE/PARIS-X NANTERRE**

**MASTER DE**

**SOCIOLOGIE POLITIQUE**

**SOCIOLOGIE POLITIQUE DE L'INTERNATIONAL**

**2015-2016**

MEMOIRE DU MASTER DE RECHERCHE :

QUELQUES CONSEILS

Principalement consacrés au mémoire, ces quelques conseils n’ont d’autre ambition que d’aider chacun à mieux maîtriser cet exercice. Ils doivent évidemment être adaptés dans chaque cas.

**1- Quelques définitions**

-***Mémoire de recherche*** : apprentissage d’une posture de recherche et de la pratique de la recherche empirique (80 à 120p. + annexes). Peut être un début de Thèse. Doit être au moins correctement documenté sur le sujet traité.

-***THESE*** : recherche « complète », du choix du sujet à la construction d’objet, de celle-ci à la réalisation de l’enquête empirique usant de méthodes et sources diverses (entretiens, statistiques, archives, etc.) sur la base d’un protocole d’enquête cohérent, justifié et critiqué. Puis écriture (on s’y prépare tout au long de la thèse en réalité) entre 400 et 600p + Annexes en moyenne. Conseil de mise en page **:** interligne d’1,5 et un caractère 12. Justifier le texte.

Dans les deux cas (mais c’est surtout vrai pour la thèse), il est conseillé d’avoir un « cahier de thèse » qui permet d’évaluer au fur et à mesure son travail et est très utile pour reconstituer l’itinéraire accompli.

**2- Durée**

**-Master** : délais impératifs qui ont des effets très importants.

Octobre-Nov : dépôt Sujet/Biblio ;

Janvier-Avril : enquête

avril-juin : rédaction.

Juillet : première session de soutenance du mémoire ; délibération ; dépôt du projet de thèse en cas de candidature à un contrat doctoral.

Pour ceux qui font un « terrain », on ne saurait trop conseiller d’y aller le plus rapidement possible. Il y a toujours des « ratés » (entretiens différés, rdv manqués, etc..) qui ont d’importants effets sur la recherche compte tenu du temps imparti.

**Le sujet du mémoire et le nom du directeur ou de la directrice du mémoire doivent être communiqués au secrétariat et au responsable pédagogique fin novembre.**

La thèse dure 3 ans officiellement, il s’agit en réalité plutôt de 5 ans quand on est ALER-puis ATER ou non salarié. Plus de 5 ans quand on est salarié.

Contrat doctoral : le Master de science politique de Nanterre est doté chaque année d’un contrat doctoral au moins - qui revient à l’étudiant.e classé.e premier.e à la fin des épreuves. Il est requis de déposer généralement peu de temps après la soutenance son dossier auprès de notre Ecole doctorale DSP : <http://eddsp.u-paris10.fr/ecole-doctorale-de-droit-et-de-science-politique>

Il est donc nécessaire d’avoir pris contact pendant l’année avec l’enseignant.e susceptible de diriger le travail de thèse.

Il existe aussi des contrats fléchés ainsi que des allocations présidentielles (de la Présidence de l’Université).

**3- Contacter son/sa directeur/rice**

- N’hésitez pas à écrire à votre directeur/rice, cela vous oblige à mettre au clair votre pensée (du moins l’espère-t-on) et de vous suivre. La relation de thèse est une relation de *discussion réglée qui peut se faire partiellement par écrit.*

-Dactylographier tous les textes que vous donnez à votre directeur (Thèse) sans oublier les références qui font partie du dialogue…

-Auteur (Prénom), *Titre du livre en italiques*, lieu, maison d’édition, nombre de pages, année.

-Auteur (Prénom), Titre de l’article entre guillemets, Nom de la revue en *italiques*, n° et Année, pages.

Quand vous faites une citation, n’oubliez pas de mentionner la page.

**TROIS OUVRAGES POUR VOUS AIDER**

a. Stéphane Beaud/Florence Weber, *Guide de l’enquête de terrain*, Paris, La Découverte : issu d’une longue expérience de l’encadrement des mémoires de sciences sociales à l’ENS, cet ouvrage très pratique est fortement conseillé.

b. Howard S. Becker, *Les ficelles du métier* (Comment conduire sa recherche en sciences sociales), Paris, La Découverte, 2002. Ecrit par l’un des plus grands sociologues américains + *Ecrire les sciences sociales (commencer et terminer son article, sa thèse ou son livre)*, Economica, 2004.

c. On ne saurait trop conseiller évidemment **Le Nouveau Manuel de Science Politique** co-dirigé par B. Lacroix, A. Cohen et P. Riutort à La Découverte, 2009.

d. Guillaume Devin, *Sociologie des relations internationales*, Paris, La Découverte, 2002.

e. Leonardo Morlino, *Introduction à la politique comparée*, Paris, Colin, 2013.

f. Hans-Peter Kriesi, *Politique* *comparée*, Paris, Économica, 1994.

**4 – Se documenter / s’approprier les connaissances**

Quel est le plus souvent le processus d'un Mémoire de recherche ?

Au départ vous avez une vague idée ou un vrai intérêt pour une question qui devient une « thèse », autrement dit un point de vue sur une question, scientifiquement fondé, qui est le sien et se démarque d'autres points de vue.

Les étapes :

a- un thème : un thème vague, une préoccupation, un intérêt

b- un sujet = une question précisée, circonscrite

c- un angle d'attaque, un corps d'hypothèses, donc une construction d'objet ou problématique.

ex :

- a : je m’intéresse au « féminin », au « féminisme »

- b : on vous conseillera par exemple de traiter : «Le féminin en politique», par exemple : <<Les Femmes candidates et de candidats aux présidentielles de 2002 >>. (sujet de science politique).

- c : la problématique….vise à répondre à la question « Comment étudier mon sujet en sociologie politique ? ».

IL FAUT ALORS :

A- SE DOCUMENTER

B- FAIRE LA BIBLIOGRAPHIE SAVANTE/PRENDRE DES NOTES

**A- ETRE MALIN : SE DOCUMENTER**

La plupart des sujets traités le sont (ou leurs frères) dans l’actualité intellectuelle et culturelle.

Fr Culture le samedi de 12h à 12h30 dans *La suite dans les idées* animé par Sylvain Bourmeau (Politiste élève de Jacques Lagroye) traite de tous nos sujets : femmes en politique, insécurité, etc. Les invités sont soit auteurs d’ouvrages récents soit chercheurs spécialisés sur le sujet. On peut consulter les émissions par internet.

Voir aussi les controverses, dossiers, récapitulatifs, dans *Le Monde* et ses éditions spécialisées (y compris souvent les critiques TV très instructives ; cf aussi *Télérama*). Voir aussi *Le Monde Diplomatique* et *Alternatives Economiques* qui font des articles synthèses. Ainsi que *Sciences Humaines*, en kiosque. Penser à la *Documentation Française* où il y a des dossiers souvent très sérieux sur nos sujets dans *Regards sur l'actualité, Les Cahiers Français* et dans les publications. Idem avec l'INSEE et sa revue *Economie et Statistique* et l'ensemble des autres publications. Ces institutions (et d'autres, INED, etc.) offrent de nombreux textes et services par Internet (cf carnet d'adresses Net).

Il s’agit souvent (pour les manuels, les émissions, la presse) de **vulgarisation** mais les contraintes de vulgarisation sont indépassables : quand vous lisez un texte théorique, scientifique, vous le vulgarisez pour le comprendre. Processus dit d’appropriation : rendre semblable à ce qu’on est. On n’a pas le choix. Certes les vulgarisations simplifient, mais elles donnent de la chair, sont souvent moins euphémisées que les textes académiques (donc donnent à voir des enjeux particulièrement censurés : enjeux politiques, conflits institutionnels), etc…Les vulgarisations peuvent être dangereuses si on en reste là mais elles sont indispensables pour aller vers les « textes scientifiques ». La vulgarisation est donc un moment indépassable de tout apprentissage, l’important est de ne pas en rester là….

DANS TOUS LES CAS NE PAS UTILISER A L’AVEUGLETTE AVEC GOOGLE LES INFORMATIONS GLANEES SUR INTERNET.

**B - FAIRE LA BIBLIOGRAPHIE SAVANTE/PRENDRE DES NOTES**

***C’est là qu’il faut bien avoir conscience qu’un sujet s’inscrit dans une (des) histoire (s) disciplinaire(s) de traitement de ce sujet.*** C’est dans cette histoire qu’il a été construit différemment selon les auteurs, les époques, les disciplines et les paradigmes utilisés (les lunettes). Il faut re-connaître ces histoires :

**POUR LE MEMOIRE DU MASTER** : il faut aller aux fondamentaux (donc plutôt des articles scientifiques que des livres), et faire un usage intelligent des outils pédagogiques : manuels, dictionnaires, autres mémoires, émissions culturelles, presse intellectuelle, etc.

Ex : "Les femmes candidates ou de candidats aux présidentielles de 2002".

- D'abord toujours regarder les principaux manuels de la discipline (Braud, Lagroye) : se servir des index thématiques et de noms d’auteurs. Dans ce cas, voir Achin, Lévêque, *Les femmes et la politique*, Paris, La Découverte.

- Peu à peu répondre à la question : Quels sont les spécialistes de ma discipline sur « ma » question : (ex : Mossuz-Lavau, Sineau, etc..). Pour les repérer, regarder les tables des publications des Presses de la FNSP, c’est la moindre des choses.

- Quand on a les « textes », les « livres » constamment cités, regarder la bibliographie pour voir ce qui se rapproche le plus de son sujet.

- De manière plus générale, le « féminin » en politique ou ailleurs renvoie à une question fondamentale (et d'autres…), celle de la domination masculine… Lire au moins quelques fondamentaux, par exemple des extraits de Simone de Beauvoir, *Le deuxième sexe*, ou *La domination masculine* de Bourdieu, se reporter à *L’histoire des Femmes* en 4 volumes dirigés par Michèle Perrot. Lire les articles sur l’époque contemporaine qui vous concernent.

- Pour le thème « élections présidentielles>> , même démarche, etc.

Dans tous les cas vérifier que le problème général (les problèmes généraux) liés à votre sujet n’a pas fait l’objet d’un petit manuel spécialisé des sciences sociales :

-Collection *Clefs* (Montchrestien) ; -*128*  (Nathan) ; -*Que Sais-Je ?* (PUF) ; -*Repères*  (La Découverte); les manuels chez Armand Colin (U).

Ou dans des ouvrages–ressources :

-Les dictionnaires : du vote (PUF) ; les dictionnaires biographiques : Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français dit « le MAITRON », des intellectuels (PUF) ; des Idées politiques ; Dictionnaire Critique de la République chez Flammarion (nb notices politistes), etc…

**+ consulter les INDEX des principales revues. Se donner des mots clefs :**  Femmes ; élections présidentielles ; candidates ; métier politique ; communication politique.

Les revues qu’il faut impérativement consulter sont : *Revue Française de Science Politique*, *Politix*, *XX° Siècle*, *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, *Revue Française de Sociologie*, *Le mouvement social, Genèses, Sociétés contemporaines, Matériaux* (BDIC), et *Scalpel* (revue du Groupe d’analyse politique de Nanterre), *HISTOIRE@POLITIQUE*, *Critique internationale*, *Revue internationale de Politique comparée*, *Cultures & Conflits*.

On peut aussi consulter utilement la revue *Savoir/agir* (éditions du Croquant) qui fait appel à de nombreux politistes.

Puis à partir de là se diriger suivant les sujets vers des revues spécialisées. Feuilleter ...avant de se décider à lire sauf si consigne impérative (nombre de revues ont désormais des sites internet) ;

Pour les mémoires dont le sujet porte sur d’autres pays, il faut savoir que chaque pays possède ses revues de référence, dont la consultation s'avère indispensable dès lors qu'on travaille sur un pays particulier. Il faut lire obligatoirement tout ce qui a été publié en France sur le sujet et dans le pays concerné. Dans la mesure du possible, prendre contact avec les chercheurs/ses qui ont travaillé sur l’aire géographique concernée. Suivre des séminaires spécialisés permet aussi de se faire une idée de l’état actuel de la recherche. Pensez à regarder les pages web des Centre de recherches à l’étranger comme la Maison Française d’Oxford, le Centre Marc Bloch de Berlin, le CEFRES à Prague, l’IFEA à Lima, le Centre d’Études Mexicaines et Centraméricaines à Mexico, etc. (<http://www.ifre.fr/>). Sur le site des Ifre et du MAE, vous pouvez trouver également des aides à la mobilité sous l’onglet « bourses ». Ces aides sont d’une durée variable allant de 3 à 12 mois renouvelable. Ce sont le plus souvent des aides au terrain et à la réalisation du programme de thèse destinées aux étudiants de Master 2 ou de candidats à un Doctorat et aux Doctorants inscrits en thèse. Il y a parfois des appels d’offre dits « fléchés » (ainsi en 2013, « Saisir l’Europe » au Centre Marc Bloch). Certains pays offrent des bourses pour suivre des stages linguistiques.

 Vous pouvez vous informer auprès de l’équipe enseignante et des chercheurs de l’ISP - UMR de Science Politique laboratoire du Master 2 de Nanterre situé aux 1er et 2ème étage du Bâtiment T Max Weber (voir le site http://www.isp.cnrs.fr).

Enfin les grandes revues scientifiques ont des Notes de lecture parfois excellentes. Lire les textes et lire les notes de lecture. Certaines sont publiées en livre : voir Mauger/Pinto chez Belin : « Lire les sciences sociales » (déjà six Cinq volumes) ; voir aussi les notes croisées de *Genèses*.

Tenir son Directeur informé de tout ce travail bibliographique

Il existe plusieurs sites où l’on trouve des notes de lecture : Liens Sociaux, (le portail francophone des sciences sociales), La Vie des idées, etc.

**5- PRENDRE DES NOTES/FAIRE DES FICHES DE LECTURE**

Dans tout mémoire de recherche ou dans toute THESE, l’auteur doit inscrire sa réflexion, sa recherche dans le « contexte » des lectures faites (lectures qui renvoient aux disciplines, sous-disciplines et écoles sociologiques connues, retenues et exclues).

Ces contextes de « lecture » = comment les mettre en œuvre concrètement :

A - la bibliographie faite, on doit l’organiser, mettre de l’ordre en croisant les classements:

 -chronologique

 -disciplinaire

 -paradigmatique

 -de valeur (qu’est-ce qui est fondamental, secondaire, etc..)

B - les textes lus, on doit les résumer de telle manière qu’un lecteur « honnête » puisse accepter le résumé qui est fait. ATTENTION A LA PARAPHRASE ET AU PLAGIAT.

C - on peut ne pas retenir telle ou telle recherche mais il est interdit de ne pas la connaître si elle est habituellement considérée comme nécessaire à connaître sur son sujet.

D -un texte fondamental se lit plusieurs fois (à des intervalles irréguliers). On a donc tout intérêt en à disposer de manière permanente (photocopies/achats)

La grande différence entre un mémoire de Master et une THESE c’est qu’on n’exige pas pour le mémoire de Master la maîtrise intellectuelle du « domaine » étudié. Pour une Thèse oui :

*Ex : le PCF*

*-Travaux historiens : démonologiques ; empathiques, académiques ; au sein des académiques : histoire sociale ; d’implantation, etc..*

*-Travaux sociologiques : Badie (Easton : structuro-fonctionnalisme) ; Lacorne (Crozier) ; Verdès-Leroux (Bourdieu) ; J. Mer (l’anthropologie) etc.. ; G. Lavau (fonction tribunitienne)*

*-Travaux socio-historiens.*

*Or Histoire du PCF< HIST DU Mouvement OUVRIER< HISTOIRE SOCIALE < HISTOIRE*

*Maîtriser les contextes de lecture pertinents pour son sujet est donc très long, très difficile mais progressivement nécessaire.*

*+ PCF s'inscrit dans SOCIOLOGIE ET HISTOIRE DES PARTIS POLITIQUES< SOCIOLOGIE POLITIQUE<SOCIOLOGIE<SCIENCES SOCIALES, etc…*

***IMPORTANCE ET NATURE DES NOTES***

Les notes et fiches de lecture varient suivant l’importance des textes lus et leur nature. Les fondamentaux doivent être précisés. L’écriture de ce que l’on veut comprendre est nécessaire *pour* comprendre.

Les notes de lecture serviront pour écrire les introductions et les chapitres préliminaires sur le sujet.

Elles servent à justifier sa "problématique"

Elles accompagnent tout le mémoire ou la thèse.

Il y a des fiches de différentes sortes :

- fiches « citations »

- fiches - "mémoire" (faits ; dates ; etc..) ;

- fiches-résumés d'ouvrages ou d'articles essentiels

- fiches-paradigmes théoriques applicables à votre objet. Etc…

**6- L'enquête**

• Une enquête empirique sans construction d'objet est aveugle ; une interprétation de l'objet sans enquête est incertaine, bavarde ou prétentieuse.

• Questionnaires, entretiens, enquêtes de terrain, études statistiques, dépouillement d'archives, observations, prennent beaucoup de temps. Il faut le prévoir. Ils supposent aussi quelques qualités inattendues : sens de l'organisation, entêtement, obstination, sens de l'opportunité, pour forcer la chance.

• Faire son miel de tout ce qu'on trouve. On peut enfin avoir intérêt à tenir un journal de recherche : réflexions, observations *in situ* ; discussions avec tel ou tel ; description de son enquête ; photos ; documents ; extraits ; etc. C'est très utile aussi pour discuter avec son directeur.

**7- Un exemple de Note de Lecture**

***Bertrand Geay : Profession : instituteurs (mémoire politique et action syndicale).***

Présentation de la recherche.

La "problématique", le plan.

*Le protocole d'enquête : histoire, observations, entretiens, dépouillement de dossiers administratifs et statistiques*.

La démonstration

En quoi ça intéresse le politiste (le transfert)

La bibliographie.

La critique

***Bertrand Geay : Profession : instituteurs (mémoire politique et action syndicale).***

 *C'est un livre tiré d'une thèse de sociologie dirigée par Pierre Bourdieu et soutenue à l'EHESS en 1994. Le livre paraît dans la collection que dirige PB au Seuil, "Liber", 1999. B. Geay est maître de conférences à l'Université de Poitiers et membre du Centre de sociologie de l'Education et de la Culture au CNRS.*

*Titre et sous-titre : lire attentivement (c'est un enjeu essentiel de la publication =* seuil *chez Genette)*

 *Le thème est celui de la profession des instituteurs et le sous-titre indique que la perspective historique (mémoire) sera articulée à une étude de l'action syndicale.*

 *Pourquoi ça m'intéresse comme chercheur en sciences politiques ?A de nombreux titres (les dirigeants et cadres communistes sont très proches des instit) mais aussi et surtout parce que nous sommes confrontés en science politique à une transformation importante des formes de mobilisation : SUD, Attac, SOS Racisme, la Confédération Paysanne de José Bové, etc…Or le syndicalisme enseignant est en pleine crise : alors qu'il était principalement représenté par la FEN depuis 1947, donc par un syndicalisme unifié, il a explosé dans les dernières années et surtout se caractérise par un effondrement du taux de syndicalisation. D'autre part dans tous les mouvements sociaux on trouve des représentants des professions intermédiaires salariées auxquelles appartiennent les instituteurs. Enfin, on sait que l'enseignement est dit "en crise" et qu'en particulier le métier d'instituteur tend à disparaître au profit du métier de professeur des écoles.*

 *Cette thèse m'intéresse comme politiste parce qu'elle est à la croisée de la sociologie des professions (des identités professionnelles), de la sociologie de l'éducation et de la sociologie politique (comment se constituent de nouveaux groupes d'intérêt et pourquoi des acteurs abandonnent les organisations anciennes, se débandent et/ou se re-trouvent dans de nouvelles organisations).*

*Qu'est-ce que je cherche dans Geay ? Au delà du cas qu'il étudie, c'est un mode d'analyse éventuellement reproductible, pour étudier les nouveaux mouvements sociaux et certaines forces politiques (l'extrême-gauche, les verts, la gauche socialiste, la gauche du PC qui appelait à la création d'un pôle de radicalité, etc..), mais aussi pour comprendre la pérennité des soutiens à gauche tout en m'interrogeant sur les effets de "ressentiment" que provoque la crise professionnelle et qui peuvent se traduire par des glissements à droite. Comme politiste, je sais qu'un groupe professionnel majoritairement à gauche peut progressivement basculer à droite dans certaines conjonctures (ex : les boutiquiers et les artisans au moment du Front Populaire, Thèse de Nonna Mayer). De plus, en ce moment en effet de nombreuses thèses sont en cours qui portent sur ces organisations et qui tentent d'étudier le renouvellement, la recomposition des forces syndicales et politiques. D'autres portent sur la citoyenneté et la crise de l'école. C'est donc un livre a-priori très intéressant à plus d'un titre.*

**La "problématique"**

 La problématique m'est déjà indirectement connue, ne serait-ce que par le directeur de Thèse et la collection…Ici la lecture très attentive de l'introduction est fondamentale. Je la résume : on part de l'idée que les instituteurs ont constitué un groupe "mythique", valorisé, etc..sous la III° République et dans le cadre de la symbolique républicaine. Cette période faste a été suivie par une période de crise qui s'est traduite par la création en 1989 (Jospin) du corps des professeurs des écoles pour revaloriser le métier et par la scission de la FEN en 1990. Pourtant le passé continue à peser. Comment ? Pourquoi ? D'autre part, la "massification" de l'enseignement secondaire, le développement de la concurrence qui en découle, la montée du chômage ont développé des attentes de plus en plus fortes à l'égard du système scolaire. Comment associer par conséquent cette histoire passée et la situation actuelle**. Comment penser les relations entre les logiques de reproduction et les logiques de transformation ?** La voie choisie est celle de l'investigation socio-historique : l'hypothèse très générale au début du travail et confirmée par l'étude, même si elle s'est sérieusement compliquée est la suivante :

"Les difficultés politiques que rencontraient les instituteurs syndicalistes à la fin des années 1980 n'étaient que les premiers indicateurs d'une série de transformations affectant les modes de construction de l'identité sociale et professionnelle des maîtres du premier degré. Se révélait aussi la complexité du processus de restructuration où se vérifiaient tout autant la force des déterminations sociales et historiques et le caractère mouvant, largement équivoque et imprévisible, des systèmes de représentations en train de se reconstruire." (p.13)

 Cette construction d'objet commande le plan du livre et de la recherche. Le livre est divisé en deux parties comprenant chacune trois chapitres :

**Logiques de reproduction**

1-Du côté gauche de la petite bourgeoisie

2-Archéologie de l'instituteur républicain

3-la mémoire institutionnelle

**Logiques de transformation**

1-Différenciation sociale et différenciation politique

2-Une représentation en crise

3-Nouvelles alternatives

En clair et en simplifiant beaucoup, du côté de la reproduction, on trouve la relative permanence de la position des instituteurs au sein de l'espace social ou si vous préférez dans la structure des classes sociales. On trouve l'épaisseur d'une grande histoire (2) et on trouve la création d'outils du corps professionnel (3) : Ecoles Normales d’Instituteurs, Syndicalisme, paritarisme, création d'un véritable "corps" au sens durkheimien du terme.

Du côté de la transformation, on trouve, dans les nouvelles générations une différenciation de plus en plus forte (des origines sociales, des conditions d'accès au métier, etc..), un émiettement des associations représentatives et peut être la recherche de nouvelles "représentations" de soi, des autres, etc..

***Le protocole d'enquête : histoire, observations, entretiens, dépouillement de dossiers administratifs et statistiques*.**

 Le protocole d'enquête est présenté deux fois (pp. 11-12) et surtout dans les annexes (pp.227-243).

 C'est là que nous voyons apparaître le mot "Méthodologie". Attention, cette partie est renvoyée en annexe pour des raisons éditoriales, les chapitres méthodologiques sont considérés par les éditeurs comme dissuasifs. Ce qui veut dire que si vous voulez vraiment comprendre une recherche il vaut mieux lire la Thèse ou le Mémoire que le livre. En effet, c'est au contraire ce qui attire l'attention des évaluateurs.

 Je lis que l'enquête a porté principalement sur un département les deux-Sèvres."L'étude du groupe professionnel deux-sèvrien s'appuie sur une enquête menée dans plusieurs directions : recherche bibliographique aux Archives départementales et à la bibliothèque municipale de Niort, observations de nombreuses manifestations et réunions syndicales, lecture régulière de la presse syndicale, et surtout enquête par entretiens et dépouillement des dossiers administratifs déposés à l'inspection académique" (p.229).

De plus la "généralisation" du modèle d'analyse procède de l'exploitation secondaire d'enquêtes nationales, les enquêtes FQP de l'INSEE. Si je décompose le tout en termes de techniques d'enquêtes, j'ai:

1. un travail de seconde main à partir des recherches des historiens de l'école et de l'éducation (sources : archives, etc..)

2. un travail de première main dans les Archives Départementales et à la Bib de Niort.

3. des entretiens

4. le dépouillement de dossiers administratifs (archives contemporaines) : 1800 dossiers, 637 dépouillés, deux sous-populations (un échantillon (= 175) + le groupe des syndicalistes notoires (nb : 135). Ces sous-populations ont fait l'objet d'une exploitation statistique par croisements internes et par analyse factorielle des correspondances.

5. L'observation : le travail de terrain ou enquête ethnographique

6. L'exploitation secondaire (*ie* analyse secondaire) d'enquêtes statistiques de l'INSEE.

Sont revendiquées pêle-même aussi bien des analyses historiennes que des analyses dites qualitatives et des analyses quantitatives variées.

**La démonstration**

Je ne vais pas la restituer. Tel n'est pas le but de cette note, mais c'est évidemment la partie centrale de la note de lecture ou plus exactement des notes que l'on prend en lisant.

**La bibliographie.**

Ne peut être vraiment évaluée que par un spécialiste du sujet, néanmoins elle donne toujours une idée des références théoriques mobilisées, des disciplines convoquées, etc…

**La critique**

Sans entrer dans les détails, le travail est évidemment impressionnant. Néanmoins, si la problématique générale me semble légitime, la démonstration ne restitue pas certains aspects de l’enquête empirique Ce qu'elle gagne en largeur de vue, en systématicité, on le perd en complexité. Les entretiens sont peu mis à contribution. On est pris dans une logique de recherche ne rend pas compte suffisamment des trajectoires biographiques et du sens visé par les acteurs.

**BIBLIOTHEQUES**

Sur Nanterre vous avez non seulement la Bibliothèque Universitaire mais aussi La BDIC (juste à côté). BDIC = Bibliothèque de documentation internationale contemporaine. Site Web :<http://www.bdic.fr>. Très utile bibliothèque de recherche qu’il faut apprendre à utiliser.

**DES SEANCES D’INFORMATION ET D’INITIATION A LA RECHERCHECHE BIBLIOGRAPHIQUE ET DOCUMENTAIRE SONT ORGANISEES PAR LA BDIC. D’UNE DUREE DE DEUX HEURES.**

**Annexe : adresses internet de quelques sites à visiter**

**Moteurs de recherche**

Ouvrages

<http://classiques.uqac.ca>/

La bibliothèque numérique Les Classiques des sciences sociales donne accès au texte intégral des classiques francophones. Tous les titres disponibles à partir des différentes collections de la bibliothèque sont gratuitement téléchargeables aux formats Word (.doc), .pdf et .rtf

Pour des ouvrages en anglais:

http://lib.freescienceengineering.org/view.php?id=497557

---------------------------------------------------------------------------------

Revues

http://www.persee.fr Portail de revues scientifiques en sciences humaines et sociales, créé par le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Numérisation et mise en ligne des collections rétrospectives de nombreuses revues.

Revues de science politique accessibles via Persée :

/- Politique étrangère/

/- Politix/

/- Revue française de science politique/

Revues de sociologie et sciences sociales accessibles via Persée :

/- Flux/ (revue pluridisciplinaire d’aménagement)

/- Revue Réseaux – Communication – Technologie – Société/ (s'intéresse à l'ensemble du champ de la communication (télécommunications, mass-médias et informatique).

/- Actes de la recherche en sciences sociales/ (sociologie critique des modes de domination).

/- Archives de Sciences Sociales des Religions/

- /Population/ (questions de population, abordées sous l’angle de la démographie mais aussi des disciplines voisine

- La /Revue Européenne des Migrations Internationales/ (REMI)

<http://www.revues.org>/

- /Archives de sciences sociales des religions

-// Anthropology of food

- Terrain

- Cultures et conflits

///<http://www.erudit.org/revue/index.html>

Pour promouvoir et diffuser la recherche universitaire. Nombreuses revues disponibles

<http://www.cairn.info>

CAIRN donne accès aux résumés et à une sélection d'articles de 122 revues de sciences humaines et sociales

De plus en plus de revues mettant en ligne leurs articles (sauf, en général, les 2 dernières années) il est difficile d'en tenir une liste à jour. On a souvent intérêt à lancer un titre de revue à Google, pour voir ce qui sort : on a parfois une bonne surprise ! Pensez à utiliser aussi http://scholar.google.fr

-----------------------------------------------------

Sites d'informations

<http://calenda.revues.org>/

Calenda, (...) souhaite recenser et publier sur le Web l'essentiel de l'actualité scientifique française (ou concernant le territoire français) en sciences sociales. Colloques, appels d'offres, etc.

<http://www.liens-socio.org>/

« Le portail français des sciences sociales » avec plein de liens utiles

<http://www.sociopole.cnrs.fr>/

Répertoire de ressources électroniques pertinentes pour la sociologie

<http://signets.bnf.fr>/

Les liens proposés par les bibliothécaires de la BNF. Très bien fait, en général (le site recense revues, associations et organismes de recherche, ressources documentaires) et bien mis à jour. Au chapitre Sciences sociales, on trouve diverses sous-rubriques dont Sociologie, <<http://signets.bnf.fr/html/categories/c_301socio.html>> <<http://signets.bnf.fr/html/categories/c_304immigration.html>>Etudes féminines et études de genre, <<http://signets.bnf.fr/html/categories/c_305femmes.html>>Anthropologie, ethnologie, <<http://signets.bnf.fr/html/categories/c_306ethno.html>>Science politique <<http://signets.bnf.fr/html/categories/c_320politique.html>>

-----------------------------------------

Catalogues de bibliothèques

<http://corail.sudoc.abes.fr>/

Le Système universitaire de documentation (Sudoc) est à la fois un catalogue collectif, un répertoire de centre de ressources, un accès aux documents, un portail documentaire, un outil de catalogage partagé.

Avec plus de 7 millions de notices bibliographiques, le Sudoc rassemble les références de tous les types de documents (livres, thèses, revues, ressources électroniques, cartes, partitions, manuscrits, livres anciens), sur tout support. Les documents décrits appartiennent aux bibliothèques universitaires françaises et autres établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche participant au réseau Sudoc soit près de 3000 organismes documentaires.

<http://www.bnf.fr>/

Bibliothèque nationale de France, puis accès au catalogue BN-Opale plus

<http://www.u-paris10.fr/33608061/0/fiche___pagelibre/>

Bibliothèque Univ Paris 10

<http://bibliotheque.sciences-po.fr>/

Bibliothèque de sciences po

**Divers**

**-guilde des doctorants**

**-site de l’ANCMSP (de l’association des candidats aux métiers de la science politique)**

-[WWW.penombre.org](http://www.penombre.org) (site spécialisé dans l'analyse critique des statistiques et des données)

- Le catalogue du Système Universitaire de Documentation http://www.sudoc.abes.fr

-revues.org

**Sites sc-po**

-<http://www.cee.sciences-po.fr>

-[WWW.ceri-sciences-po.org](http://www.ceri-sciences-po.org)

-WWW.msh-paris.fr/centre/cevipof

**Sites Hist-contemporaine**

**-**[WWW.maitron-org](http://www.maitron-org)

**-**[**WWW.dissidences.net**](http://www.dissidences.net) **(sur l’extrême gauche)**

**-mouvementouvrier-free.fr**

**- http://www.ihtp.cnrs.fr**

**Sites-sc-éco**

-[WWW.alternatives-economiques.fr](http://www.alternatives-economiques.fr) (liste de 300 sites essentiels)

-[WWW.21educ.com](http://www.21educ.com) (très recommandé pour sa qualité pédagogique par Alter-Eco)

**Sites-institutions statistiques et recherche-Etat**

-[WWW.info-europe.fr](http://www.info-europe.fr)

-[WWW.insee.fr](http://www.insee.fr)

-[WWW.ined.fr](http://www.ined.fr)

-[WWW.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr) et WWW.education.gouv.fr/dpd

-[WWW.ladocfrançaise.gouv.fr](http://www.ladocfran)

**Sites des principales revues**

En ce qui concerne la presse nationale et internationale, on peut faire le tour des principaux événements grâce à ces cinq sites. Le dernier fait essentiellement référence à la presse en langue anglaise ce qui permet de faire facilement le tour des nouvelles fraîches et moins fraîches (chacun de ces sites propose un moteur de recherche permettant l'accès à d'anciens articles mais c'est presque toujours payant) :

<http://www>.lemonde.fr

<http://www>.lefigaro.fr

<http://www>.liberation.fr

<http://www>.courrierinternational.fr

<http://www>.worlpress.org

Pour les recherches statistiques et le matériel pédagogique sur le reste du monde, je conseille vivement les sites institutionnels des organisations internationales. On y trouve généralement des données inédites et surprenantes sur l'actualité nationale et internationale :

<http://www>.europa.eu.int Union européenne

<http://www>.unesco.org UNESCO

<http://www>.un.org Nations Unies

<http://www>.france.diplomatie.fr Ministère Affaires Etrangères

<http://www>.worldbank.org Banque Mondiale

<http://www>.imf.org FMI

<http://www>.nato.org OTAN

Pour la recherche documentaire, SIBIL et Sciencespo s'imposent :

<http://www>.sibil.cines.fr

<http://satellit.sciences-po/>

Pour des articles de sciences sociales en ligne (c'est assez rare), on peut trouver les vieux numéros de Réseaux (pour ceux qui s'intéressent au journalisme), les articles publiés dans "Cultures et Conflits" et des textes publiés autour de Pierre Bourdieu sur les sites suivants :

<http://conflits.org>

[http://reseaux-cnet.fr](http://reseaux-cent.fr)

<http://www.homme-moderne.org>

-"Légicité" : 1er Moteur de recherche juridique. accès rapide à l'information juridique française diffusée gratuitement sur Internet.

<http://www.legicite.com>http://www.legicite.com

-Dossier consacré par le moteur de recherche Yahoo à l'éducation : http://fr.fc.yahoo.com/e/education.html

-un petit conseil pour les doctorants (et les autres) consulter :<http://www.revues.org/calenda/> ce site est un calendrier de tous les évènements conférences, colloques, séminaires, appels d'offres, appel à communiquer qui peuvent intéresser les chercheurs dans le domaine des sciences sociales. A consulter sans modération ;

Pour info, un texte récent du ministère de l'Education nationale (2005) qui actualise les normes de présentation des thèses en France (AFNOR Z 41-006 sur la présentation des thèses) :

<http://ecoledoctorale.sciences-po.fr/theses/documentation/guidoct_ministere_2005.pdf>

Celles prônées par l'IEP de Paris :

 <http://ecoledoctorale.sciences-po.fr/theses/documentation/guide_presentation_SCPO.pdf>

Enfin, ce qui est toujours utile, les règles typographiques françaises telles que définies par le CNRS en 1995 : <http://www.dsi.cnrs.fr/bureau_qualite/edition/typo/typo.pdf>